

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-734/5G/EP portant intégration d'un agent dans le cadre territorial des chefs de bureau d'administration générale.

n° 74-734/5G/EP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
26 avril 1974

Numéro JO  
n° 9 du 10/05/1974

Date du numéro  
10 mai 1974

### TEXTE INTÉGRAL

M Louis Randrianasolo, rédacteur principal 2e échelon du cadre territorial de l'administration générale, est pour compter du 1er mai 1974, intégré dans le cadre des chefs de bureau et nommé chef de bureau 3e échelon.